

FFMC26/07

142 avenue de Provence 26000 Valence
contact@ffmc2607.org

Mme la Directrice,

M. le Directeur

Valence, le 2/12/2023

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, la Fédération Française des Motards en Colère (FFMC) est engagée, depuis plus de quarante ans, dans l'amélioration de la sécurité des usagers de deux-roues motorisés.

Les membres du Conseil d'Administration de son antenne Drôme-Ardéchoise souhaiteraient connaître les dispositions que vous prendrez – ou pas – de mise en œuvre du contrôle technique des 2 et 3 roues motorisés.

Votre position et vos engagements vis-à-vis de ce projet nous intéressent. Aussi, nous restons dans l'attente d'une réponse, et éventuellement d'un rendez-vous si vous le souhaitez.

Nous ne vous cachons pas que nous sommes toujours fermement opposés à cette mesure, que nous considérons inutile pour notre sécurité et purement financière.

Comme nous ne comptons pas nous laisser dépouiller sans réagir, nous invitons l'ensemble des motards à entrer en résistance, en boycottant les centres qui prendront le parti de profiter de cette nouvelle manne financière. Le principe est simple, les centres qui voudront contrôler nos motos tous les trois ans, perdront les visites de nos voitures tous les deux ans.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations motardes,

Le CA de la FFMC26/07.